

Charte des bonnes pratiques économiques

Les Entreprises Sociales d'Insertion par l'Economique (ESIE) sont des entreprises privées dont l'objectif principal est de créer des places de travail destinées à des personnes qui, sans ces emplois, seraient sans activité et à la charge de la communauté.

Genèveroule n'est pas membre de ce réseau mais est confronté aux mêmes expériences concernant son empiètement sur le premier marché de l'emploi, dans le secteur du deux-roues non motorisé.

Ainsi, Genèveroule s'engage depuis toujours **pour une concurrence loyale** avec le secteur privé du vélo, en particulier :

- à créer des places de travail sur le marché complémentaire qui ne se font pas au détriment des places de travail du marché principal (entreprises ou services publics)
- à pratiquer des prix, avec nos partenaires commerciaux, qui sont ceux du marché (pas de dumping)
- à offrir la transparence nécessaire à la vérification de nos bonnes pratiques
- à respecter les lois qui nous concernent dans tous les domaines (assurances sociales, normes écologiques etc.)
- à respecter les CCT de caractère obligatoire dans les domaines où elles s'appliquent
- à ne pas avoir recours au travail au noir

En outre, l'association s'engage **pour le développement durable**, en particulier :

- à promouvoir durablement l'économie et l'emploi locaux
- à favoriser les relations commerciales avec les partenaires locaux
- à chercher à se fournir en biens et services auprès d'entreprises socialement et écologiquement responsables
- à limiter notre impact sur l'environnement ainsi que notre consommation d'énergie et de matière